

LES FACILITÉS À RENAIX, C'EST PAS SI FACILE TU SAIS

Une école francophone en terre flamande, ne cherchez plus l'intrus : la plus grosse commune à facilités linguistiques de Flandre l'a trouvé depuis longtemps. Et rêve de l'effacer du paysage.

PAR PIERRE HAVAUX

On est étonnées d'être encore là. » Approuvée à l'unanimité, la réflexion a le don de délier les langues : « Nous ne sommes pas désirées. Simplement ignorées. » Elles sont enseignantes et sentent qu'elles gênent. Pour ce qu'elles représentent, au milieu de ces mioches costumés pour le carnaval qui papillonnent dans la classe : une présence francophone en terre flamande. La directrice, Isabelle Battilana, se charge des présentations : « Vous êtes ici à la section francophone de l'école fondamentale Ovide Decroly : trois classes de maternelle, sept classes de primaire, neuf titulaires et deux cents élèves. »

Ronse : tapez 1. Renaix : tapez 2. Welkom/bienvenue dans la plus grosse commune à facilités linguistiques de Flandre. Au grand désespoir du pouvoir en place dans cette bourgade de 26 000 âmes, qui porte ce titre comme une croix. L'héri-

tage d'un flirt avec la frontière linguistique fixée en 1963. Les habitants francophones en ont gardé le droit d'être administrés et de scolariser leur progéniture en français.

Les autorités locales s'exécutent, avec des pieds de plomb. En maudissant ce privilège d'un autre âge. « Ce régime a été fixé sur la base d'un recensement linguistique de 1947, il y a septante ans », soupire le bourgmestre Luc Dupont (CD&V), au gouvernail depuis 2000. Que d'eau a coulé sous les ponts. « A Ronse, dans les années 1960, on parlait le français ou le néerlandais. Aujourd'hui, la commune recense plus de cinquante nationalités. »

Facilités, la calamité

Un enrichissement culturel, dira-t-on. Un appauvrissement économique, objectera-t-on. Qui n'arrange pas les affaires de Ronse/Renaix, entrée dans une spirale peu vertueuse dans les années 1970, lorsque les usines se sont mises à fermer et l'immobilier à déprimer. La fatale attraction agirait sur les populations

défavorisées de Wallonie et de Bruxelles, souvent d'origine maghrébine, pour qui le français est la langue parlée et le régime des facilités, une solution de facilité. Il ne serait pas étranger à l'afflux d'allophones qui avoisineraient les 20 % de la population. « Les facilités ne poussent pas à l'intégration puisqu'elles n'incitent pas à apprendre le néerlandais », prolonge le mayer. La foire aux « jobs, jobs, jobs » en prend un coup. « Le taux de chômage à Ronse est de 11 %, le double de celui que connaît la Flandre. »

Une source de complications

L'école francophone passe ainsi pour un foyer de résistance au bon sens. Une empêcheuse de prospérer. Une source de complications, avec ses enseignants et son programme sous bannière de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ses locaux financés par la Communauté flamande et son inspection linguistique fédérale. Cette insulte à la « goed bestuur » réserve pourtant bon accueil à l'apprentissage du néerlandais : « Il est enseigné quatre heures par semaine en 3^e et 4^e années, et huit heures en 5^e et 6^e. Chose rare, nous avons une professeure de néerlandais à temps plein », souligne Isabelle Battilana.

Insuffisant pour enrayer la tendance qui dérange. Voici treize ans, la section

→ francophone a été priée de quitter les lieux qu'elle partageait avec les implantations scolaires néerlandophones. On trouvait, paraît-il, que la peau des élèves y virait de plus en plus au foncé. Et depuis le déménagement, aux frais de la Flandre, ça se passe mieux ? Ça se passe, lâchet-on avec un sourire qui en dit long.

Non pas que l'environnement extérieur soit ouvertement hostile. Pas de slogans

chaulés sur les murs de l'école invitant les « franse ratten » à déguerpir. Juste que le fond de l'air est plutôt glacial et manque de ces gestes qui entretiennent l'amitié. Comme une invitation à prendre le pot du Nouvel An avec les écoles flamandes de la commune. Ou bien la mise à disposition d'un gardien de la paix pour faire traverser les petits en toute sécurité aux abords de l'école, comme cela se pratiquait pour les autres établissements.

Pas un seul conseiller communal francophone pour porter la voix des usagers des facilités à Renaix

20

« On est toujours l'exception, on doit parfois lever le doigt pour qu'on ne nous oublie pas. » Ici, fruits et légumes gratuits pour les plus petits sont défendus puisque c'est la Région wallonne qui régale. Rien qui pousse les enseignantes à s'attarder : l'école finie, elles regagnent la Wallonie, à l'exception d'une institutrice renaisienne de souche.

Trop is te veel. La fusion financièrement encouragée des communes flamandes est la goutte qui a fait déborder le vase. La Flandre sait se montrer généreuse pour les entités qui franchiront le pas : une annulation de dette à concurrence de 500 euros par habitant. Ronse voudrait bien mais ne peut point. Pas commode d'être une commune à facilités. Il lui est interdit de s'unir avec le voisinage où des partenaires sont prêts à

lui dire oui. Treize millions d'euros lui passent ainsi sous le nez, la moitié de la dette communale. La tuile.

Devant la Cour constitutionnelle ?

Alors le conseil communal, à l'unanimité (CD&V-Groen, N-VA, Open VLD, Vlaams Belang) avec abstention des socialistes, réclame une fois de plus la suppression des facilités. La nouvelle a été aussitôt

relayée jusqu'au Parlement à Bruxelles par le député fédéral Hendrik Vuye (Vuye & Wouters), natif de Renaix et trop heureux d'enquiquiner ses anciens compagnons de la N-VA coincés dans le frigo communautaire. Sur le terrain, le mayer Luc Dupont implore : ne pourrait-on faire une exception pour que Ronse cesse de s'appeler Renaix ? « Le problème n'est pas communautaire mais socio-économique. Nous examinons la possibilité juridique de nous adresser à la Cour constitutionnelle, au motif que nous sommes discriminés.

Notre situation n'est pas comparable aux autres communes à statut spécial. »

Pas faux. Ronse/Renaix n'est pas la périphérie bruxelloise. Ici, pas un conseiller communal francophone pour donner la réplique ou sonner le tocsin, plus une liste électorale francophone depuis vingt ans. Pour DéFI (ex-FDF), Renaix est « terra incognita » où on ne s'aventure pas.

Chercher à effacer cette tache francophone du paysage scolaire sans éveiller le soupçon n'en est que plus commode. Nul n'est censé ignorer la loi mais on peut s'arranger pour qu'il en soit autrement. Où ça, des facilités linguistiques à Ronse ? Pas un traître mot à leur propos dans le volumineux magazine communal d'information, et le renseignement ne saute pas aux yeux sur le site Internet de l'entité. Autant ne pas pousser à la consommation. « Des parents qui s'installent à Renaix ignorent l'existence d'une école francophone lorsqu'ils scolarisent leur enfant », témoignent les enseignantes. L'établissement se dépeuple lentement, a perdu une classe maternelle depuis 2013. La rumeur d'une disparition possible des facilités refroidit les ardeurs des parents. « On est étonnées d'être encore là. » A la commune, on ne les retient pas. ♦